

A Montigny, le 23 janvier 2020

Courrier de personnels du lycée Descartes de Montigny-le-Bretonneux

(voir liste des signataires)

### **Aux parents d'élèves du lycée Descartes, de Montigny-le-Bretonneux**

En janvier et février, l'ensemble des élèves de première générale et technologique doit passer les premières épreuves communes de contrôle continu, comptant pour le nouveau Baccalauréat.

Au lycée Descartes, ces épreuves sont prévues les 27, 29, 30 et 31 janvier 2020.

**Vous pouvez compter sur notre engagement pour faire en sorte que ces épreuves se déroulent de la manière la plus favorable à nos élèves.**

**Nous, personnels du lycée Descartes de Montigny-le-Bretonneux, dénonçons toutefois le principe de ces épreuves et leurs conditions d'organisation.**

Une motion allant dans ce sens a déjà été présentée par les élus de la liste « A l'initiative du SNES-FSU » en Conseil d'administration, le 19 novembre 2019 (rejetée par le Conseil d'administration, mais votée par la majorité des représentants des personnels enseignants et d'éducation). Nous n'empêcherons pas la tenue de ces épreuves, mais nous ne pouvons nous contenter de participer à leur organisation et à leur correction sans faire part de notre opposition à ces épreuves.

Comme dans beaucoup d'autres établissements, **nous demandons l'annulation de ces épreuves et leur transformation en épreuves nationales** ou leur report. Nous tenons à vous exposer les raisons de ces demandes :

- **Pour tous nos élèves et futurs élèves**

**Nous sommes en désaccord avec le principe des E3C en lui-même** car ces épreuves contribuent à faire du bac un examen de plus en plus local. L'organisation des E3C contribue, dans son ensemble, à remettre en cause la valeur nationale du baccalauréat, et de l'enseignement délivré sur l'ensemble du territoire.

Selon les établissements, nos élèves ne seront pas évalués sur les mêmes sujets, ni sur les mêmes parties du programme. L'évaluation de leurs copies se fera la plupart du temps en interne, par les professeurs de l'établissement, dans un anonymat très relatif.

Les sujets proposés par la Banque nationale des Sujets, mais aussi le type d'épreuves proposées ne correspondent pas à ce que l'on peut attendre d'élèves de première, à ce stade de l'année. Tout est téléchargeable et diffusable, d'où les risques inévitables de fuite. Dans certains établissements, les consignes de révision ciblent singulièrement les sujets prévus. **Qu'en est-il alors de l'égalité entre élèves, dans une épreuve de bac supposée être nationale ?**

Aucun temps n'est prévu pour que les professeurs d'une même discipline, corrigeant un même sujet, puissent harmoniser leurs attentes et leur notation, alors même que n'est proposé aucun corrigé avec les sujets. Une harmonisation des notes aura bien lieu, mais sera effectuée sans information aux correcteurs, avec la possibilité que l'expertise des professeurs évaluateurs soit radicalement remise en cause.

- **Pour nos élèves de première**

## **Ces épreuves sont mises en place pour nos élèves de première dans la plus grande précipitation.**

La banque de sujets n'a été disponible qu'environ un mois avant les épreuves. Certains sujets comportaient des erreurs. En mathématiques en particulier, les sujets couvrent le programme de l'ensemble de l'année de première, pour des épreuves devant se tenir au 2<sup>ème</sup> trimestre de 1<sup>ère</sup>. Consigne a été donnée par les inspecteurs, à certains professeurs de mathématiques, de composer des sujets adaptés à leur progression, en fonction des éléments de programme déjà travaillés. Cette consigne n'a pourtant pas été donnée nationalement. Le choix des sujets obéira donc, d'un établissement à l'autre, à des contraintes et des objectifs différents, ce qui est évidemment facteur d'inégalités entre élèves de différents établissements.

Les programmes ayant été modifiés de manière précipitée, sur deux niveaux (seconde et première) simultanément, nos élèves de première (en mathématiques tout particulièrement) n'ont pas étudié le nouveau programme de seconde sur lequel ils sont censés pouvoir s'appuyer. Les enseignants n'ont pu préparer les élèves de manière satisfaisante.

**Les E3C impliquent pour les élèves un stress accru, que nous pouvons déjà constater dans nos classes, et une incitation au bachotage, au détriment d'apprentissages plus solides.** La préparation et la passation de ces épreuves mobilisent les enseignants de manière très chronophage, ce qui ne peut se faire qu'au détriment de l'enseignement et d'autres formes d'évaluation, plus formatives, des élèves.

Les professeurs ont été en difficulté pour indiquer clairement aux élèves sur quels critères ils seraient évalués, les consignes de notation étant particulièrement incompréhensibles.

**Les modalités d'organisation ne permettent pas des conditions correctes d'examen :** les épreuves sont organisées, pour les élèves de 1<sup>ère</sup>, sur une journée de cours « normale ». Un seul surveillant est prévu dans la plupart des salles ; des cours se dérouleront parallèlement aux épreuves dans le lycée. Surtout, ces conditions sont extrêmement variables d'un établissement à l'autre, de même que la date des évaluations.

- **Pour nos métiers et nos conditions de travail**

Les conditions prévues pour la correction sont absurdes et peu conciliables avec les exigences du développement durable : les copies des élèves sont supposées être scannées pour être ensuite corrigées de manière dématérialisée. La correction dématérialisée ne peut être qu'une entrave au travail des correcteurs. Pour qu'elle puisse se faire dans des conditions satisfaisantes, il faudrait que les correcteurs disposent de temps à consacrer à la prise en main du logiciel, mais aussi, dans leur établissement, d'une connexion haut- débit, d'un écran de taille suffisante. Ce n'est pas le cas.

Le temps de concertation et de correction laissé aux équipes est dérisoire, au regard de la charge de travail supplémentaire qu'impliquent la préparation, la surveillance des épreuves et leur correction, qui sont à concilier avec nos tâches habituelles d'enseignement, d'évaluation et d'accompagnement des élèves, de la Seconde et la Terminale. Les rémunérations annoncées pour la correction de ces épreuves sont notoirement insuffisantes alors même que le pouvoir d'achat des personnels enseignants se dégrade depuis des années, malgré une charge de travail qui s'alourdit.

Enfin, les équipes de vie scolaire et les personnels administratifs sont eux aussi sous pression, pour préparer, en un temps record, les différentes phases de la mise en place des E3C (plannings de passage, édition des sujets, préparation des salles, scan des copies etc.).

Des personnels du lycée Descartes de Montigny-le-Bretonneux (**liste des signataires jointe**).